

Parrainage Fraternel de 4 Familles Roms

Vendredi 27 Juin 2014 à 18h - Gare de Lens

Comité du Refus des Expulsions

Certaines familles roms, installées sur le territoire du bassin minier, ont reçu un avis d'expulsion pour les prochaines semaines, sans qu'aucune solution ne soit étudiée. Il ne peut pas en être ainsi !

Ce vendredi 27 juin, 4 personnalités :

- Daniel Boys, Président de la Ligue de l'Enseignement
- Abbé Gérard Levray, Doyen de Lens-Liévin
- Ali Hamnache, Secrétaire National du Syndicat de l'Éducation Populaire (SEP-UNSA)
- Catherine Piecuch, Secrétaire Départementale de la FSU

vont officiellement devenir le parrain d'une famille installée sur notre territoire et lui apporter leur soutien dans sa demande de solution pour pouvoir vivre dignement.

Le comité du refus des expulsions est composé à ce jour de :

Agir Ensemble pour un Autre Avenir (3A), Amnesty International, ATD quart monde, le CCFD, la CNL, Enjeu, la Fondation Abbé Pierre, Fraternité Migrants, Fraternité Roms, la FSU, la Ligue des Droits de l'Homme, la Ligue de l'Enseignement, le MRAP, la Pastorale des migrants, RESF, Soleil 59/62, le Syndicat de l'Éducation Populaire (SEP/UNSA), l'UNSA Éducation 62



Photo : Avril 2011 Expulsion à Dourges



Le Comité du Refus des Expulsions mis en place pour les familles menacées d'expulsions poursuit plusieurs objectifs :

Préserver les familles roms (citoyens européens) de «représailles administratives» lorsqu'ils font valoir leurs droits à vivre dignement et leur donner plus de «chances» de voir leurs requêtes aboutir.

Qui peut parrainer ? des organisations associations culturelles, humanitaires, d'éducation populaire, de défense des droits de l'homme, sociales, collectivités locales, syndicats, partis, ... des personnalités: élus, responsables d'organisations, artistes, ecclésiastiques, chefs d'entreprise, enseignants, directeurs d'établissements,...

Le parrain apporte son soutien, sa caution, à une famille rom qui est menacée d'expulsion et qui demande qu'une solution soit trouvée pour qu'elle puisse vivre dignement. Il rend public ce soutien, de la façon qui lui convient, communiqué de presse, site internet, réception avec la famille, ... Il relaie l'information dans ses réseaux. Il s'efforce de participer à une initiative collective (ex: parrainage fraternel) qui rendra visible l'action du Comité du Refus des Expulsions en tant que soutien à l'ensemble de la population rom victime des expulsions sur notre territoire.